

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2163

Edition du  
01 mai 2017

DANS CE NUMÉRO

---

**L'hydroélectricité n'a pas à se plaindre de la Stratégie énergétique 2050** (Jean-Daniel Delley)

Coûts et bénéfices à considérer dans leur globalité

**Swiss Re: exemplaire et invisible** (Jacques Guyaz)

Une société de réassurance est bien placée pour apprécier les effets néfastes du changement climatique

**VD: discipline à gauche, débandade à droite** (Yvette Jaggi)

Une brève analyse du premier tour de l'élection du Conseil d'Etat

**Développement durable: revenir aux fondamentaux** (René Longet)

Vingt-cinq ans après le Sommet de la Terre, vers une économie de la durabilité (1/2)

**Difficile de plaquer des frontières sur les écrans...** (François-Xavier Viallon)

Introduit par les chaînes de télévision européennes dans les années 2000, le décrochage publicitaire pourrait perdre le flou législatif dont il bénéficie

**Expresso**

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

# L'hydroélectricité n'a pas à se plaindre de la Stratégie énergétique 2050

Coûts et bénéfices à considérer dans leur globalité

Jean-Daniel Delley - 27 avril 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31426>

Les électriciens crient misère. Ils doivent vendre leur énergie au-dessous de son prix de revient. En cause, prétendent-ils, une offre pléthorique sur le marché européen. A terme c'est l'existence même de la branche qui est menacée, avertissent-ils.

La réalité se révèle plus nuancée et les électriciens sont loin d'être innocents des difficultés rencontrées.

Le secteur hydroélectrique a déjà réussi à tirer parti de la Stratégie énergétique 2050. Si le peuple approuve cette Stratégie le 21 mai prochain, les entreprises du secteur toucheront 180 millions de francs par an durant quatre ans - une prime de marché pour le courant produit par les centrales hydrauliques existantes et une aide aux investissements pour de nouvelles centrales. La facture - un demi-centime par kWh - sera réglée par les consommateurs captifs.

Mais les électriciens veulent davantage. Ils revendiquent une baisse substantielle des redevances payées aux communes pour l'utilisation de leurs eaux. Ils proposent une redevance fixe complétée par une redevance variable en fonction du prix du kWh sur le marché. Leur [modèle](#) ferait

baisser de moitié le montant des redevances, soit une économie annuelle de 300 millions pour eux - soit de 0,8 centime par kWh.

Enfin les principaux producteurs (Axpo, Alpiq, Repower, les Forces motrices de la Suisse centrale et celles du Tessin) viennent de demander des [mesures urgentes](#) pour couvrir les déficits de leurs centrales hydroélectriques. Une «*prime d'approvisionnement de base*» de 1,6 à 1,8 centime par kWh payée par les consommateurs captifs - les ménages et les PME qui ne profitent pas du marché libéralisé - devrait rapporter quelque 480 millions par an.

Au total, la branche pourrait engranger près d'un milliard de francs, un sacrifice temporaire demandé aux consommateurs et aux collectivités alpines pour assurer l'approvisionnement électrique du pays.

## Un calcul peu convaincant

Nos prix de vente (3 ct/kWh) ne couvrent pas nos coûts de production (7 ct/kWh), ne cessent de répéter les électriciens. [Hanspeter Guggenbühl](#), un observateur attentif de la branche, présente des chiffres plus proches de la réalité: en moyenne cinq à six

centimes à la production. Quant au prix de vente, il varie fortement, de 5 centimes pour l'électricité de pointe à 75 centimes pour les consommateurs captifs.

Guggenbühl souligne la difficulté d'une comparaison précise car les coûts de production varient fortement d'une centrale à l'autre, comme d'ailleurs les prix de vente selon le marché. Par ailleurs, une plus grande transparence dans les rapports de gestion donnerait davantage de crédibilité aux plaintes des électriciens. Car, en l'état, rien ne garantit qu'un soutien destiné officiellement aux installations hydroélectriques ne vienne colmater les trous financiers des centrales de pompage-turbinage, nucléaires et à gaz.

Le calcul devient encore moins convaincant lorsqu'on s'intéresse à la stratégie des électriciens et à leurs résultats financiers au cours des 15 dernières années. Aujourd'hui l'on parle surtout des pertes essuyées par la branche au cours des deux ou trois dernières années. Par contre, la discrétion est de mise au sujet des bénéfices nets et des réserves - plus de 26 milliards cumulés, respectivement 20,7 milliards entre 2001 et 2013. Principaux bénéficiaires de

cette manne, les actionnaires des sociétés électriques, cantons et communes du Plateau essentiellement (9 milliards). Les mêmes ont encaissé les impôts de ces sociétés puisque leurs sièges se trouvent surtout en plaine. Quant aux collectivités propriétaires de la matière première, l'eau, elles se sont contentées d'environ 4,5 milliards. Et les dirigeants de ces sociétés se sont attribué de [coquettes rémunérations](#).

Mais c'est avant tout la politique expansionniste des électriciens qui a asséché leurs réserves. Investissements dans des centrales à gaz et au charbon à l'étranger qui contribuent à la surabondance de l'offre dont se plaignent les électriciens helvétiques.

Investissements colossaux dans les installations de pompage-turbinage de Nant-de-Drance en Valais et de Linth-Limmern dans le canton de Glaris. Les quatre principales sociétés produisent beaucoup plus en Suisse et à l'étranger qu'elles ne vendent dans leurs zones d'approvisionnement. Cette stratégie qui s'apparente à une fuite en avant - à la manière de Swissair à l'époque - a coûté cher en premier lieu aux entreprises (Axpo, Alpiq, Repower) qui écoulent leur production à l'étranger et en Suisse sur le marché libéralisé.

Est-ce aux consommateurs captifs de leurs distributeurs de payer la facture de l'incompétence de dirigeants obnubilés par la croissance de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéficiaires et aveugles à

l'évolution du marché de l'électricité? Si aide il doit y avoir, elle ne peut être que ciblée sur les entreprises en difficulté, et non distribuée à l'ensemble de la branche.

Urs Gasche, président du conseil d'administration des Forces motrices bernoises (FMB), suggère une [solution](#) selon le modèle qui a servi à sauver UBS. L'imbrication des différents acteurs de ce marché est telle que la défaillance de l'un ou l'autre pourrait déstabiliser tout le secteur. Dès lors il faut envisager une prise de participation de l'Etat, lequel pourrait retrouver ultérieurement sa mise lorsque le marché se rétablira. Ainsi, contrairement aux subventions, les bénéfices éventuels reviendraient à la collectivité.

## Swiss Re: exemplaire et invisible

Une société de réassurance est bien placée pour apprécier les effets néfastes du changement climatique

---

Jacques Guyaz - 01 mai 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31441>

En Suisse romande, seuls les lecteurs de la presse économique et financière ou les employés du secteur connaissent véritablement [Swiss Re](#), l'une des deux principales compagnies mondiales de réassurance avec sa consœur allemande [Munich RE](#). Avant l'anglicisation générale du monde, voici une vingtaine d'années, on parlait de la Schweizerische Rück et de la Münchener Rück.

L'entreprise suisse de Zurich a américanisé sa raison sociale en 1999.

Une société de réassurance sert à couvrir les risques des compagnies d'assurance dans les cas où elles ne peuvent pas financer en totalité la couverture d'un sinistre majeur, par exemple dans le cas d'un tremblement de terre ou d'autres catastrophes naturelles. Les chiffres de

Swiss Re et de Munich Re sont très proches. Swiss Re a [encaissé](#) 28,5 milliards de dollars de primes en 2016 alors que Munich Re dont les [comptes](#) sont en euros a encaissé 27,6 milliards d'euros de primes. Nous avons utilisé le mot de consœurs plutôt que de concurrentes, tant il est vrai que dans ce domaine les compagnies travaillent souvent en *pool* et se partagent les risques.

[Actares](#), la société d'investissement pour une économie durable, en général très critique lors de ses interventions dans les assemblées générales des entreprises, a [félicité Swiss Re](#) pour son comportement exemplaire d'entreprise responsable lors de l'assemblée générale du 21 avril, en reprochant toutefois un recul de la représentation féminine au sein du conseil d'administration ainsi qu'un niveau des rémunérations trop élevé.

Le changement climatique et la lutte contre les désastres naturels semblent être avant tout la tâche des Etats et des ONG appuyés sur les données scientifiques fournies par le [Giec](#) et par d'autres organismes du même type. C'est oublier un peu vite que les mieux informés sont sans doute les compagnies de réassurance qui sont confrontées aux effets délétères des catastrophes et qui prennent des initiatives en permanence pour en limiter les conséquences, pas seulement pour des raisons morales, mais tout simplement parce que leurs profits en dépendent. Le [rapport de Swiss Re](#) sur leur responsabilité d'entreprise,

couvert d'éloges par Actares, est à ce sujet particulièrement éclairant.

Dans les pages 20 et suivantes de ce rapport, nous apprenons que Swiss Re a ainsi joué un rôle majeur en 2016 dans le programme «*Resilient Nola*» visant à protéger La Nouvelle-Orléans des effets d'un nouvel ouragan du type Katrina. Comme la région ne peut éviter ce genre d'événements, Swiss Re a développé une modélisation des catastrophes et du risque climatique appliquée à la métropole de la Louisiane. Swiss Re précise bien qu'il s'agit de modèles «*propriétaires*», qui ne vont donc pas être mis à disposition gratuitement, et ajoute que les capacités du secteur privé doivent être mises à contribution pour rétablir la situation lors de futurs ouragans.

Nous nous demandons si une stratégie semblable à celle des génériques en pharmacie ne pourrait pas être développée dans ce domaine de la lutte contre le risque climatique. Il est normal que des villes d'un pays riche comme les USA financent des dispositifs de limitation des risques auprès

d'entreprises comme Swiss Re. Mais les outils qui ont été ainsi développés pourraient être mis à disposition à bas coût pour les villes de pays pauvres qui n'ont pas les moyens de mettre en place les stratégies très élaborées prévues pour La Nouvelle-Orléans.

Swiss Re participe également en Grande-Bretagne à une opération baptisée Flood Re et destinée à limiter les effets des inondations. Mentionnons également un programme-pilote d'assurance contre les risques naturels en Chine. En Indonésie, Swiss Re met en place un système d'assurance contre le risque sismique en collaboration avec des institutions de micro-crédit, avec une couverture qui dépendrait de l'intensité du séisme sur l'échelle de Richter.

Il ne s'agit pas de présenter Swiss Re comme un parangon de vertu face au changement climatique et aux risques naturels, mais de souligner une évidente complémentarité entre le travail des ONG dont on parle continuellement et les interventions efficaces de grandes entreprises qui agissent bien sûr en fonction de leurs intérêts, et qui méritent aussi d'être citées.

## VD: discipline à gauche, débandade à droite

Une brève analyse du premier tour de l'élection du Conseil d'Etat

Yvette Jaggi - 30 avril 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31450>

Les élections vaudoises au Conseil d'Etat ont vu cinq sortants sur cinq élus au [premier tour](#): trois PLR et deux socialistes. Il reste trois candidats sérieux pour le second tour: une Verte sortante, une socialiste et un UDC (dans l'ordre d'arrivée). Une configuration plutôt favorable à la gauche: militants verts et socialistes participeront au scrutin et contribueront à élire leur allié alors que l'UDC solitaire risque de faire les frais d'une certaine désaffection de la part des libéraux-radicaux.

Une analyse que confirment les résultats détaillés du premier tour. En se basant uniquement

sur les résultats obtenus sur les listes de partis alliés présentant les mêmes candidats sur chacune des deux listes (socialistes et Verts d'un côté, PLR et UDC de l'autre), on constate une forte différence de confiance entre lesdits alliés.

Ainsi entre le socialiste obtenant le plus de suffrages sur les listes de son parti (Pierre-Yves Maillard) et l'alliée verte, on constate une différence de 1'023 voix ou 2,5%; réciproquement, la seule verte figurant sur la liste de son parti (Béatrice Métraux) obtient 445 voix ou 2,65% de plus que la socialiste qui en

compte le moins (Cesla Amarelle). On constate donc des votes très groupés entre alliés à gauche.

On ne peut pas en dire autant à droite où le PLR Pascal Broulis obtient sur les listes de son parti 5'692 voix ou 15,09% de plus que son allié UDC Jacques Nicolet. Sur les listes de son propre parti, ce dernier gagne 999 voix ou 4,2% sur la PLR Jacqueline de Quattro.

Ce n'est donc qu'au prix d'une forte et improbable mobilisation libérale-radical que la droite pourrait reprendre la majorité au Conseil d'Etat dans trois semaines.

## Développement durable: revenir aux fondamentaux

Vingt-cinq ans après le Sommet de la Terre, vers une économie de la durabilité (1/2)

René Longet - 28 avril 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31431>

Dans quelques semaines, cela fera 25 ans que s'est tenu le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, un des plus vastes rassemblements que l'ONU ait organisé. C'est là qu'a été mise en musique la notion de développement durable conçue cinq ans auparavant par la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le

développement, dite Commission Brundtland, du nom de sa [présidente](#).

Parmi les engagements pris, on peut relever bien sûr les textes officiels âprement négociés, comme l'[Agenda 21](#) (programme pour le 21e siècle), les [27 principes de Rio](#) ou encore les accords sur la

[biodiversité](#) et le [climat](#), ouverts à la signature à cette occasion. Mais aussi les déclarations de parties prenantes, ainsi que d'organisations économiques, en particulier à l'appel de l'industriel suisse [Stefan Schmidheiny](#).

## Ce que durabilité veut dire

On a pris l'habitude de présenter le développement durable comme l'intersection entre l'économique, l'environnemental et le social, et des notions telles que «*durabilité faible*» sont apparues, jouant sur une substitution partielle du capital naturel par le capital financier. Face à ces interprétations quelque peu réductrices, il est temps de revenir aux sources.

La notion de développement durable signifie en effet une réorientation assez fondamentale de notre mode de production et de consommation, en fonction d'un partage des ressources planétaires entre tous les humains d'aujourd'hui et de demain. Ainsi le développement durable est «*un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*», sachant que, pour la définition des besoins, on partira des besoins essentiels des plus démunis, «*à qui il convient d'accorder la plus grande priorité*».

Il est intéressant que cette notion soit apparue au moment même où, avec la chute du Mur, d'aucuns proclamèrent la fin de l'histoire («*There is no alternative*», Margaret Thatcher). Dès l'origine, le développement durable s'est présenté comme une réponse au laisser-aller, laisser-faire et à la théorie dite de la main invisible pour laquelle l'intérêt général résulte de la poursuite

par chacun de ses intérêts individuels. Il établit, tout au contraire, un objectif partagé dans lequel les intérêts de chacun sont invités à s'insérer.

## La durabilité, un concept économique

La durabilité nous appelle à réviser le concept économique dominant, qui depuis les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, entend «*libérer les forces productives*». Ce credo commun au capitalisme et au socialisme a été appliqué avec grande efficacité et à large échelle depuis la révolution industrielle, et demeure le fil conducteur implicite voire explicite des comportements. Plus profondément, notre programmation instinctive, héritée de la nuit des temps – et qui n'a guère intégré les effets de son action – continue à nous faire croire que la nature est infinie, qu'il n'y a qu'à se servir.

Or, aujourd'hui, l'humanité est en passe de franchir des [limites environnementales globales](#), et porte atteinte à des paramètres fondamentaux de la vie sur Terre, tels le climat, les océans, la biodiversité, les ressources minérales et énergétiques non renouvelables (sinon à échelle géologique), les forêts, les sols. A noter que le jour où l'humanité commence à vivre à crédit, par rapport aux ressources naturelles, survient chaque année plus tôt («[Jour du dépassement](#)»). Tout cela sans même remplir les promesses sociales (égalité des chances, ascension sociale, plein emploi) qui pouvaient un temps légitimer la «*société de*

*consommation*».

## Une vision claire et réaliste

L'économie de la durabilité est ainsi une économie qui s'insère dans les capacités de la nature à nous fournir en moyens de vivre et à digérer nos rejets. Elle doit dès lors se référer à la notion d'[empreinte écologique](#), mesure de justice globale qui explicite la part à laquelle chaque territoire a droit.

Seule une économie circulaire, fondée sur le réemploi de la matière, avec un écobilan global positif, peut répondre à cette exigence, sur fond de réparabilité, de développement immatériel et d'une [hiérarchie des besoins](#), en offrant également une cohésion sociale, un supplément de sens et des emplois pérennisés. Soit, pour citer le Programme des Nations Unies pour l'environnement, «*une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources*».

De nombreux traités internationaux, dont le plus emblématique reste l'[Accord de Paris](#) de décembre 2015 sur le climat, s'inscrivent dans cette perspective. Sa concrétisation la plus actuelle est celle validée en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, sous la forme des 17 objectifs et 169 cibles de développement durable de l'[Agenda 2030](#). Pour financer cet Agenda, il faudrait

mobiliser entre 3'500 et 5'000 milliards de dollars. Un chiffre conséquent! Mais qui ne

représente que 5% du PIB mondial. Cela devrait être à portée de main, pour peu qu'on

en ait la volonté politique.

(A suivre)

## Difficile de plaquer des frontières sur les écrans...

Introduit par les chaînes de télévision européennes dans les années 2000, le décrochage publicitaire pourrait perdre le flou législatif dont il bénéficie

François-Xavier Viallon - 25 avril 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31420>

L'importance de la publicité pour la production et la diffusion médiatique est notoire. Celle de la législation encadrant la diffusion radio et télévisuelle l'est moins. Dans un récent [ouvrage](#), Blaise Rostan met en lumière les liens entre publicité et audiovisuel en Suisse et revient notamment sur les origines du «*décrochage publicitaire*», une duplication temporaire du signal télévisuel opérée par les chaînes européennes pour permettre une «*naturalisation*» des spots publicitaires.

La codification de la diffusion à l'étranger de chaînes de télévision a été initiée par la convention du Conseil de l'Europe sur la télévision transfrontière ([CETT](#)). Signée par le Conseil fédéral en 1989, la convention constitue le premier accord visant à harmoniser les législations nationales et fixant des normes sur le contenu des différentes chaînes européennes (restrictions concernant la publicité, la pornographie et la violence, en particulier).

L'Union européenne avait déjà

d'autres initiatives, telles que le programme [MEDIA](#), auquel la Suisse a participé à plusieurs reprises. Son financement soutenait la production cinématographique européenne, en facilitait la circulation à travers l'Europe et promouvait ainsi la diversité linguistique et culturelle.

Comme l'explique Blaise Rostan, le renouvellement du programme négocié entre la Suisse et l'UE en 2007 a influé de manière décisive sur la législation nationale en matière de radio et télévision. En effet, l'UE a conditionné la participation suisse à MEDIA à la reprise indirecte de la directive sur les services de médias audiovisuels (SMA) dans le droit interne. Entre 2007 et 2009, les Chambres fédérales ont longuement débattu des changements législatifs induits par la ratification de l'accord MEDIA, celui-ci remettant de fait la souveraineté nationale en matière de protection de la jeunesse entre les mains de l'UE. La directive SMA autorise par exemple les publicités pour la bière et le vin, jusqu'alors

interdites en Suisse. Mais elle atteste aussi l'appropriation par l'Union européenne de la réglementation de l'audiovisuel. Elle tend à supplanter la CETT et renforce la convergence des législations, notamment en limitant le droit des pays récepteurs à réguler les contenus qui leurs parviennent.

Malgré cette influence décisive sur la législation nationale, le compromis négocié avec l'UE a établi la possibilité, pour la Suisse, de recourir contre la chaîne dont le contenu diffusé en Suisse ne respecte pas les prescriptions nationales. En pratique, les possibilités de recours s'avèrent néanmoins compliquées. Une [étude](#) de l'Université de Berne fait référence à la jurisprudence restrictive de la Cour européenne de justice, laquelle privilégie la libre circulation des services et prévoit une harmonisation des dispositions légales sur l'audiovisuel par le bas. Ainsi, le respect de la législation dans le pays récepteur relèverait du bon vouloir des diffuseurs.

Cet aspect a pris encore de l'importance avec la convergence des médias, d'autant que certains diffuseurs sont présents exclusivement sur Internet. A titre d'exemple, on peut mentionner la chaîne de propagande russe [RT](#), diffusant sur YouTube, qui n'est de fait pas soumise aux législations sur la télévision et satisfait uniquement aux conditions générales d'utilisation de la plateforme.

Il en va de même avec les fenêtres publicitaires spécifiques au public suisse, créées par les chaînes des pays voisins dans les années 2000 alors que ces diffuseurs sont évidemment exclus du champ d'application de la LRTV. Les impacts financiers de ces fenêtres sont importants. D'une part, les médias étrangers ne sont pas taxés sur les gains publicitaires encaissés grâce à leur audience suisse; d'autre part, ils ne paient pas la contribution de 4% des revenus bruts due au film suisse ([art. 7 LRTV](#)).

Pourtant, comme le relève Blaise Rostan, l'accord MEDIA,

à l'origine du «*coup de force de l'UE*», n'est plus en vigueur aujourd'hui. Une aubaine pour l'UDC souhaitant réaffirmer le primat du droit national? Et bien non, car la présidente de la commission des télécommunications du Conseil national, Natalie Rickli (UDC/ZH), détourne habilement l'attention sur le service public afin de préserver les revenus de son [employeur](#), la régie publicitaire Goldbach Media, dont l'activité repose essentiellement sur le décrochage publicitaire ([DP 2140](#)).

La [récente interpellation](#) du conseiller aux Etats Didier Berberat (PS/NE) vise à combler cette lacune réglementaire et interroge le Conseil fédéral sur la suite à donner au décrochage publicitaire. La question posée ici est celle de la redistribution des revenus générés par ces publicités.

Selon l'interpellant, une telle redistribution est justifiée afin de remplir les obligations fixées dans la LRTV, notamment le soutien à la production audiovisuelle suisse. Par ailleurs, une aide à

la presse serait également envisageable. Cela mettrait un peu d'eau dans le vin des éditeurs, auxquels l'acharnement sur la SSR fait oublier les *majors* du Net (réseaux sociaux, moteurs de recherche et agrégateurs de contenu) et leur part croissante du gâteau publicitaire ([DP 2139](#)).

Mais les interrogations soulevées par ces fenêtres publicitaires, à première vue plutôt anodines, vont plus loin: comment mettre en place, à l'heure du numérique, des réglementations nationales à même de s'appliquer à des entreprises proposant des services - y compris audiovisuels - circulant librement sur Internet? Les zones grises de législations d'un autre temps (notamment sur le travail et la sécurité sociale) sont pour l'heure exploitées par les plateformes internet et autres licornes du numérique.

Si le Conseil fédéral écarte pour l'heure une [lex Uber](#), il faut veiller à ne pas céder aux sous-enchères réglementaires, salariales et fiscales.

# Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

## PV 2020: votation générale ou régime d'assemblée

Résultat sans appel de la votation générale des membres du PS suisse: 90,6% de oui à Prévoyance vieillesse 2020 en vue de la votation populaire du 24 septembre. Le oui triomphe dans tous les cantons. A Genève, c'est à [66,7%](#). Le parti cantonal, qui [combat](#) le projet et soutient le référendum lancé par l'extrême gauche, va-t-il se ranger à l'avis des membres? | *François Brutsch - 30.04.2017*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### L'hydroélectricité n'a pas à se plaindre de la Stratégie énergétique 2050

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Die-unrentable-Wasserkraft--wo-denn>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/stromlobby-fordert-notsubventionen-fuer-wasserkraft/story/23086774>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Die-unrentable-Wasserkraft--wo-denn>

<http://www.infosperber.ch/Umwelt/Die-Alpiq-Bosse-kassieren-weiterhin-schamlos-ab>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/stromlobby-fordert-notsubventionen-fuer-wasserkraft/story/23086774>

### Swiss Re: exemplaire et invisible

<http://www.swissre.com/>

<https://www.munichre.com/en/homepage/index.html>

<http://reports.swissre.com/2016/business-report/the-year-in-review/business-units-at-a-glance.html#>

<https://www.munichre.com/en/group/company/portrait/index.html>

<http://www.actares.ch/>

<http://www.actares.ch/fr/index.php/dossiers/companies/swiss-re/article/too-much-incentives-and-too-few-women-at-swiss-re/>

[https://www.ipcc.ch/home\\_languages\\_main\\_french.shtml](https://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml)

[http://reports.swissre.com/corporate-responsibility-report/2016/servicepages/downloads/files/2016\\_corporate\\_responsibility\\_report\\_swissre\\_crr16.pdf](http://reports.swissre.com/corporate-responsibility-report/2016/servicepages/downloads/files/2016_corporate_responsibility_report_swissre_crr16.pdf)

## **VD: discipline à gauche, débandade à droite**

<http://www.elections.vd.ch/votelec/app5/index.html?id=VDCE20170430#v=candidates>

## **Développement durable: revenir aux fondamentaux**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Gro\\_Harlem\\_Brundtland](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gro_Harlem_Brundtland)

<http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21/index.html>

<http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

<https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

<http://www.un.org/fr/climatechange/kyoto.shtml>

<https://www.futuribles.com/fr/bibliographie/notice/changer-de-cap-reconcilier-le-developpement-de-len/>

[http://www.wwf.fr/vous\\_informer/rapport\\_planete\\_vivante\\_2016/](http://www.wwf.fr/vous_informer/rapport_planete_vivante_2016/)

<https://www.notre-planete.info/actualites/4511-jour-depassement-empreinte-ecologique-2016>

[http://wwf.panda.org/fr/wwf\\_action\\_themes/modes\\_de\\_vie\\_durable/empreinte\\_ecologique/](http://wwf.panda.org/fr/wwf_action_themes/modes_de_vie_durable/empreinte_ecologique/)

<http://www.actes-sud.fr/catalogue/economie/vers-la-sobriete-heureuse>

[http://unfccc.int/portal\\_francophone/items/3072.php](http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php)

[http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F)

## **Difficile de plaquer des frontières sur les écrans...**

<https://www.slatkine.com/fr/editions-slatkine/70190-book-07210805-9782832108055.html>

<http://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/132>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/MEDIA\\_\(Union\\_europ%C3%A9enne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/MEDIA_(Union_europ%C3%A9enne))

<https://www.yumpu.com/fr/document/view/22519108/litige-autour-de-laccord-media-institut-fa-1-4-r-europa-und-6>

<https://www.youtube.com/rt>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20001794/index.html#a7>

<http://www.goldbachmedia.ch/de-ch/ueber-uns/team>

<https://www.domainepublic.ch/articles/30224>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173068>

<https://www.domainepublic.ch/articles/30149>

<https://www.nzz.ch/wirtschaft/digitale-wirtschaft-der-bundesrat-will-vorerst-keine-lex-uber-ld.139325>

## **Espresso**

[http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/2017-04-30\\_urabstimmung\\_kantonsresultate\\_0.pdf](http://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/2017-04-30_urabstimmung_kantonsresultate_0.pdf)

<http://www.ps-ge.ch/wp-content/uploads/2014/04/CP-20170406-NON-a%CC%80-PV2020.pdf>